

Conseil pour bail international

Par **greg51**, le **17/01/2009** à **08:54**

bonjour,

je pense avoir posé le sujet dans la bonne rubrique (je connais pas grand chose en droit...)

alors voila mon problème :

avec le site easyroomates, je cherche un appartement à sydney pour le mois de mars, et j'ai trouvé un proprio avec qui nous avons discuté par mail...je connais son nom prénom et téléphone, adresse...

il vient de m'envoyer un "contract lease" soit un bail...il me demande de lui renvoyer signé avec un chèque de réservation+ caution...

Ce monsieur a l'air très sympa, il m'a toujours répondu et informé sur mes questions, mais tout ce virtuel effraie un peu...

j'aimerais avoir votre avis ou vos connaissances quant à ces situations.

Ai je une garantie, en payant par chèque et avec la photocopie de ce bail (je peux le fournir en pièce jointe si besoin...si quelqu'un veut étudier sa validité...) en cas de souci (genre : l'appartement n'existe pas...)?

Merci de votre aide, je compte sur vous

greg

Par **Ishou**, le **17/01/2009** à **17:26**

Sydney en Australie ou aux States?

Par **greg51**, le **17/01/2009** à **17:40**

SYDNEY en australie...

mais par easyroomates, les deux propriétaires que j'ai trouvés ont des adresses mails en UK,

bizarre bizarre...

[/list]

Par **blouser**, le **05/02/2009** à **16:56**

avoir un garantie ou non en payant c'est un peu compliqué je vous propose de chercher des informations juridiques plu pertinentes je connais le site www.mon-information-juridique.com ou' vous pouvez posez votre question.